



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement
Question écrite n° 106954

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. Soulignant que la rénovation urbaine ne peut se faire sans la mobilisation des principaux intéressés, la Fondation Abbé Pierre suggère d'introduire dans les opérations de renouvellement urbain une obligation de consultation et de validation du projet par les locataires. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106954

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10753